



Etablissement primaire
de Nyon Léman

Ch. de Prélaz 5
1260 Nyon

Aux parents des élèves de 7P

Réf. : SvR/mb

Nyon, janvier 2024

Concerne : Camps de ski de fond – 7 P – Hiver 2024

Madame, Monsieur,

Avec l'hiver à nos portes, voici le temps des camps de ski de fond, que l'école organise pour tous les élèves de 7P, aux dates suivantes :

Du 5 au 9 février	7P/RO4 Mme Suter et 7P/RO5 M. Dufour
Du 11 au 15 mars	7P/RO1 M. Schafroth, 7P/RO2 Mme Garcia et 7P/RO7 Mme Robert-Nicoud
Du 18 au 22 mars	7P/RO3 Mme Carvalhinas et 7P/RO6 Mme Bilardo

Le coût de ce camp s'élève à Fr. 80.- par élève et l'équipement nécessaire (skis, bâtons, chaussures) est fourni par nos soins. Cette somme, ajoutée au subside alloué par la Commune de Nyon, comprend le voyage, l'hébergement, la nourriture et les cours de ski. Vous recevrez une facture de la Ville de Nyon le moment venu, pour vous acquitter de votre participation financière.

Les camps faisant partie intégrante des activités scolaires, la participation de votre enfant est obligatoire. En cas de situation particulière pouvant tout de même remettre en cause sa participation, vous voudrez bien prendre contact directement avec la doyenne, Mme Muriel Antier. Pour toutes difficultés financières, vous pouvez également prendre contact avec sa maîtresse de classe ou avec le secrétariat. Votre demande sera traitée avec toute la discrétion voulue.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que pendant toute la durée du camp, les élèves sont soumis au règlement scolaire et que des mesures allant jusqu'à l'exclusion peuvent être prises en cas de non-respect des règles. Nous précisons que les appareils connectés (smartphones, montres, ...) sont interdits durant toute la durée du camp (selon la décision 162 du département).

En souhaitant que votre enfant ait du plaisir à participer à cette semaine de ski, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Daniel Zieri
Chef de file d'éducation physique

Suzanne van Rooij
Directrice